**Nouveaux programmes de terminales**

**Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques**

Présentation :

Thème 2 – L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire.

Axe 1 – Exploiter, préserver et protéger.

Premier jalon – Exploiter et protéger une ressource "naturelle" : la forêt française depuis Colbert.

*Diapo 2 :*

Ce premier jalon va permettre d’aborder plusieurs notions importantes de l’axe en matière d’environnement.

***Analyse des termes***

Les trois infinitifs invitent à décliner l’objet d’étude, la forêt française, dans une approche historique et contemporaine, selon ces trois approches. On retrouve en filigrane la question du développement durable dans les différentes époques considérées !

***Idée : montrer que la gestion de la forêt correspond aux grands moments de la construction de l'Etat en France et que ses usages ont accompagné les grandes évolutions sociales et politiques du pays.***

***Mots clés : futaie, taillis, ONF, RTM, surpâturage, forêt domaniale, système agro-sylvo-pastoral, sylviculture, Natura 2000,***

*Diapo 3 :*

Définitions : Montrer que l’objet d’étude « forêt » ne va pas de soi

On peut utiliser les images du diaporama joint sous forme d’un petit jeu, pour tenter de cerner l’objet d’étude « forêt »

1) Vaste étendue de terrain couverte d'arbres ; ensemble de ces arbres. → pas satisfaisant car cela inclut les vergers

2) Ensemble très dense (d'objets hauts et serrés). → certaines forêts (zone méditerranéenne) ne dépassent pas 5m.

3) une étendue boisée, relativement grande, constituée d'un ou plusieurs peuplements d'arbres, arbustes et arbrisseaux(fruticée), et aussi d'autres plantes indigènes associées. → idée d'associations végétales plus ou moins riches, de « strates ». « relativement grande » => quelle surface minimale ?

4) selon **l'inventaire national**, la forêt est un territoire occupant une superficie d'au moins 50 ares avec des arbres capables d'atteindre une hauteur supérieure à cinq mètres à maturité in situ, un couvert arboré de plus de 10 % et une largeur d’au moins 20 mètres. Les sites momentanément déboisés ou en régénération sont classés comme forêt même si leur couvert est inférieur à 10 % au moment de l’inventaire ». → approche quantitative

*Diapo 4 :*

***Introduction Resituer le Jalon sur le temps long de l’histoire de la forêt française***

La forêt est intimement associée à des moments de l’histoire

*Diapo 5 :*

La forêt est aussi une **idée**, une **représentation**, un milieu que les élèves peuvent spontanément associer à des **expériences** (cela peut être le point de départ de la réflexion), des **pratiques** anciennes ou récentes, leur **espace vécu**, ou un espace porteur d’un **imaginaire** fort, qui peut être fantastique, fantasmagorique, rassurant ou effrayant (on peut penser aux divagations d’Alice au pays des merveilles qui se perd dans la forêt et voit ses traces de pas s’effacer, après sa rencontre avec le chat du Cheshire…)

*Diapo 6, 7 et 8 :*

La forêt AVANT Colbert

L’idée est de montrer la permanence de l’utilisation de la forêt.

Défrichements du néolithique ( lien avec le jalon 2 de l’axe), puis de la période gallo-romaine (pour éliminer les foyers de résistance des Gaulois). Idée de l’extension de « l’espace civilisé » au détriment de la « barbarie ». ( lien avec l’étude conclusive sur les États-Unis)

**Grands défrichements** depuis le Moyen-Âge sous l'impulsion de l'Église, pour étendre la surface agricole, en lien avec la croissance de la population. Le bois est alors la principale source d'énergie utilisée au quotidien, notamment pour le chauffage. La forêt est aussi l'espace récréatif du roi et des membres de la noblesse, seuls à avoir le droit de chasser (cf Très riches heures du duc de Berry, région très forestière rappelons-le). La forêt est aussi l’espace des hors-la-loi et marginaux : brigands qui détroussent les voyageurs, lieux d’embuscades aisés, lieux de la marginalité où se réfugient les persécutés, les fuyards, les rebouteux et « sorcières » qui tirent de la forêts remèdes potions et poisons…  forêt = refuge. En matière de pratiques illégales, on peut évoquer l'existence du braconnage. (M. Genevoix, *Raboliot*, 1925) ou des vols de bois. C’est aussi à l’orée du bois que se tenaient les duels… La forêt comme lieu d’isolement volontaire et de spiritualité (on peut évoquer les pratiques « magiques » païennes des druides gaulois et des légendes la forêt de Brocéliande, ou encore évoquer le « désert » dans lesquels se sont établis ermites et Chartreux (et dans notre région la Chartreuse de la Verne, particulièrement isolée dans la forêt des Maures !)

 La forêt est donc déjà le lieu de pratiques sociales variées, y compris de rencontres officielles pour négocier la paix. (plus tard la fameuse clairière de l’armistice de Rethondes en 1918…)

*Diapo 9 et 10 :*

On peut aussi partir de tableaux représentant la forêt ou s’en inspirant ; au départ : le jardin d’Eden (moyen de revenir sur la définition de la forêt et ses ambiguïtés forêt/verger) ; lieu idyllique au départ, qui est aussi associé au danger, aux peurs liées à la présence de bêtes sauvages (dont le loup, revoir des passages de M Pastoureau, *Le loup, une histoire culturelle*) qui persistent longtemps (bête du Gévaudan au XVIIIe s.)

*Diapo 11 & 12 :*

**I La forêt en France depuis Colbert**

***1 Colbert et son rôle***

La réforme des eaux et forêts de 1663 règlemente l'usage de la forêt et crée **l'administration des Eaux et forêts** dont Colbert prend la direction. L'objectif est d'améliorer la quantité et la qualité de la production de bois, notamment pour assurer l'approvisionnement de la Marine (flotte commerciale et de guerre) car en raison de la dégradation constatée des forêts, on a alors peur de manquer de bois de construction. **Forêt de Tronçais**. L'Ordonnance des eaux et forêts de 1669 crée un corps chargé d'assurer la gestion des forêts royales et des autres. C’est donc une période de renforcement de l’autorité et du contrôle de l’Etat, comme l’indique le marquage des arbres. La forêt est alors une ressource essentielle, l’arbre perçu pour l’usage spécifique qui va en être fait.

*Diapo 13 :*

 la forêt est mise au service de l’économie du royaume et donc de la politique ambitieuse de Louis XIV. La création de plusieurs chantiers navals, nécessitant une grande quantité de bois en est la traduction ; ce à quoi on pourrait ajouter l’’amélioration des voies navigables pour assurer entre autres le transport du bois (développement du flottage sur l’Yonne notamment). Le tableau d’une bataille navale rappelle l’ampleur des besoins en bois et la nécessité du renouvellement de la flotte après un conflit  le prise en main des forêts s’inscrit dans un plan plus large de modernisation et d’aménagement du royaume.

*Diapo 14 :*

Entre le XVIe et le XVIIIe s., sur le littoral atlantique, plusieurs opérations de boisement des dunes ont été opérés à l’initiative de notables locaux, notamment Captal de Buch, à la Teste, près d’Arcachon, dès 1713, soucieux de préserver les terres agricoles dont ils tiraient leurs revenus, menacées par le sable. Plusieurs études et techniques sont mises au point. La fixation des dunes répondait en outre à un objectif de régulariser et fixer le trait de côte, alors que les bancs de sable en mer étaient une entrave et un risque pour la navigation côtière.

*Diapo 15 :*

Les cartes de Cassini donnent une image précise de l’étendue des forêts et de leur quadrillage par des chemins.

***Limites de la politique de Colbert :***

Les famines causées par le petit âge glaciaire ( lien avec l’axe 2) de la fin du XVIIe poussent les populations à étendre les cultures au détriment de la forêt et à effectuer toujours plus de prélèvements dans celles-ci. En 1789 on estime la surface forestière entre 8 et 9 millions d'ha, très dégradées contre 30 à l'époque gallo-romaine : la plupart sont en **taillis**, modes d'exploitation à court-terme qui épuise les sols. La forêt est une **ressource** pour les populations (cueillette, charbon de bois), elle sert aussi de zone de pâture (système sylvopastoral). Elle est aussi une ressource pour les communes qui pratiquent des ventes de bois sur pied (**affouage**).

*Diapo 16 :*

***2 Au XIXe s. : Une prise de conscience de l’État et une volonté de reprise en main***

Le **Code forestier de 1827** fournit un arsenal renforcé pour la protection et la régénération des forêts, mais son application va se heurter aux pratiques populations locales qui acceptent mal de voir leur accès restreint à leur espace ressource, qui donne lieu à la « guerre des demoiselles » en Ariège. Une inondation désastreuse en 1840 donne le signal d'alarme et dès 1846 un projet de loi est déposé « relatif au reboisement des montagnes et à la conservation du sol forestier », très mal perçu par les populations concernées qui y voient une spoliation de leurs terrains de parcours.

Au XIXe, l'État va reprendre en main du fait d'une prise de conscience du rôle positif de la forêt pour lutter contre l'érosion.

*Diapo 17 et 18 :*

***Le second empire et la IIIe République***

Napoléon III témoigne d'un intérêt particulier pour les questions agricoles et forestières.

Une grande opération de boisement en pins des **Landes de Gascogne**, composées jusqu'alors de terrains marécageux et de landes. L’idée est de créer localement une ressource, la résine de pin étant alors très demandée pour le calfeutrage, et pour la chimie. Des mesures semblables sont entreprises en **Sologne** et dans la Brenne, puis en **Champagne** dite « pouilleuse » à partir de propriétés impériales. Cela entre dans une optique d’intensification, de rationalisation et de systématisation des usages agricoles du territoire.

*Diapo 19 et 20 :*

Dans l’Est et le centre de la France, l’'exploitation des forêts se systématise, avec la hausse des besoins urbains et industriels : dans le Morvan, le barrage des Settons est construit (1861) pour « chasser » les rondins de bois acheminés par **flottage** jusqu'à Paris. Il y a d’ailleurs une « standardisation de la production, les rondins étant calibrés a 114cm de long (3 pieds, 6 pouces), pour des cheminées parisiennes ! Partout, la pression sur la forêt se renforce : besoins croissant pour les boisages des mines, les traverses des chemins de fer, les chantiers de construction (travaux d’Haussmann), production de charbon de bois dans le sud de la France…

La forêt sert de cadre aux manœuvres militaires (aujourd’hui encore : Canjuers, île du Levant, Mourmelon). Volonté de l'État de conserver des espaces forestiers dans les zones frontalières (Hartz en Alsace, Ardennes) à des fins de sécurité. Jusqu'à la construction de la ligne Maginot. Persistance de la vision de la forêt comme barrière protectrice contre les invasions (Ardennes, Alsace… avec le succès que l’on sait en 1870… jusqu’en 1940…)

*Diapo 21 et 22 :*

De nouvelles inondations dans toute la France en 1856 et 1859 sont alors imputées au **surpâturage** et au déboisement. → 1860 Loi pour le boisement et la création d'un service de reboisement, afin de lutter contre les risques naturels → création de périmètres où le reboisement déclaré d'utilité publique est devenu obligatoire. C'est le lancement de la politique de **RTM**. Or cette politique ambitieuse mais autoritaire rencontre localement des résistances, la population se sent spoliée, l’État rachète directement de nombreux secteurs. La loi de 1860 est abrogée en 1874 car jugée insuffisante, notamment pour lutter contre l'érosion.

→ Loi de 1882 sur « la restauration et la conservation des terrains de montagne » qui s'accompagne d'une politique d'acquisition de terrains par l'État. L'État subventionne les travaux de reboisements assurés par les collectivités et les particuliers. Des surfaces importantes en montagne font l’objet de travaux d’équipements en ouvrages spécifiques de lutte contre l’érosion des sols, le ruissellement, le ravinement, les crues torrentielles, les glissements de terrain, les chutes de blocs et les avalanches.

*Diapo 23 :*

Plusieurs opérations menées sur le Mont Faron (Toulon), le Mont Boron (Nice). On peut travailler avec les élèves sur des photos montrant un même paysage avant et après intervention des services des RTM.  *Préoccupations alors plus économique et sociale ou encore esthétique qu’environnementale.*

→ **au XXe s la forêt regagne du terrain du fait de l'abandon de terres agricoles**, de la baisse des densités rurales et de la généralisation du charbon et du pétrole comme sources d'énergie.

*Diapo 24 :*

***3 Depuis 1945 entre régénération, rationalisation et protection***

La reconstruction de la France après-guerre passe aussi par la restauration de ses forêts, fortement endommagées. D’autant que les difficultés du ravitaillement en charbon poussent les Français à couper des arbres.

1946 : création du Fonds forestier national, destiné à valoriser économiquement la forêt française. Répondre aux besoins en bois liés à la reconstruction, désenclaver les massifs. La forêt « protectrice » a montré sa vacuité lors de l'offensive allemande dans les Ardennes. Grands incendies dans les Landes (1947)

***Les années 1960, la France gaullienne marque une nouvelle époque clé dans la gestion des forêts à l’échelle nationale***

1963 : création des premiers parcs nationaux Port-Cros, Écrins, Vanoise en compensation du Plan Neige, qui voit la construction de nouvelles stations de ski, ce qui passe par des défrichements pour tracer les pistes, mais aussi de nouvelles plantations pour créer ou recréer un cadre paysager.

1966 : création de **l'ONF**, en parallèle avec l'application du Plan Neige. Mise en place d'une politique de prévention des risques, alors que les pratiques récréatives se multiplient

**Loi Montagne** de 1985 règlemente les constructions en altitude.

2007 Grenelle de l'Environnement : démarche de gestion durable. Les agents forestiers assurent à la fois surveillance, protection, information, inventaire.

* Les deux timbres proposés peuvent faire l’objet d’une analyse.*

*Sur le premier (1965) le choix du douglas pour reboiser, qui sera critiqué par la suite (arbre originaire d’Amérique du Nord  on se tourne à cette époque vers l’Amérique !). La main de l’homme qui plante peut rappeler la main de Dieu… clin d’œil ou rappel d’une réalité que la forêt est issue d’actions humaines. La jeune forêt à l’avant avec la machine symbolise le présent, la futaie mono-spécifique à l’arrière incarne l’avenir et un horizon verdi. On met en avant un nombre symbolique, le millionième hectare reboisé, en 1965 (objet de fierté nationale donc, le génie français selon de Gaulle est à l’œuvre !). La verticalité qui domine d’ailleurs, à l’image du format portrait du timbre : les arbres sont droits, c’est l’âge d’or de l’État aménageur et entrepreneur !*

*Le timbre de droite (2015) célèbre les 50 ans de l’ONF. Dans un style plus proche du dessin, il montre un agent de l’ONF donnant des explications à des enfants, la mission pédagogique est mise en avant. On est dans les préoccupations de préservation d’un patrimoine « naturel » pour des générations futures, dans l’optique de l’éducation au développement durable. Faune et flore sont représentées, tout un écosystème, avec différentes strates La dimension récréative et ludique domaine. Passé, présent et futur se retrouvent (le bois coupé, la souche, qui peut évoquer aussi les racines du pays)*

* on peut insister sur les périodes clés, qui correspondent aux grands moments de la construction de l’État en France ; évoquer le fait que la période de la Révolution/Empire s’est paradoxalement peu intéressée aux forêts (attention, la « fameuse » lettre de Napoléon au préfet du Var pour se plaindre des incendies s’est révélée être un faux). L’intérêt est de montrer que la forêt française est le produit de l’histoire.*

*Diapo 25 :*

**II La forêt française aujourd'hui : état des lieux**

→ Elle est l'héritage de plusieurs siècles d'interventions humaines : défrichements, reboisements, dégradations, conservations, qui lui ont donné son aspect actuel → **elle n'est en rien « naturelle »,** les forêts primaires ont disparu. Des espèces ont été introduites, d'autres sont aujourd'hui menacées. ***En quoi la forêt française répond-elle aux attentes et besoins de la société contemporaine ?***

1 Une réalité variée et une inégale répartition :

La forêt française couvrirait 36,7% de la superficie 18 millions d'hectares, ce qui représente 10% de la surface boisée européenne (4e rang européen).

Observation d'une carte satellite : on identifie les grandes zones forestières : massifs montagneux, Landes, Morvan, Ardennes

* expliquez les logiques de localisation de ces forêts, insister aussi auprès des élèves sur ce que ne dit pas la carte : composition de ces forêts, valeur marchande, possibilités d’exploitation réelle…problèmes d’accessibilité, morcellement de la forêt en nombreux petits propriétaires…*

*Différents types de forêt en fonction de leur localisation et de leur usage*

Forêt de montagne, littoral, alluviale. + en fonction du climat

 forêt méditerranéenne, forêt alpine, vosgienne, atlantique… composées d’espèces différentes, plus ou moins hautes, denses… Intégrer non seulement la dimension quantitative, les surfaces forestières plus ou moins étendues, mais aussi l’aborder sur un plan qualitatif, la « valeur » de la forêt.

*Diapo 26 :*

 Qu’est ce qui fait la valeur d’une forêt ? de quoi parle-t-on ? valeur du bois sur pied, fixée par le marché (offre/demande) ; existence d’une **certification PEFC** garantissant les conditions de production du bois, produit dans des conditions valeur écologique (plus ou moins grande biodiversité présente : très riche dans les forêts guyanaises et PN, pauvre dans les plantations mono spécifiques) ; valeur patrimoniale (en lien avec l’histoire, **l’identité régionale** ; valeur esthétique (« belle forêt » avec de « beaux arbres ») ;

*Diapo 27 :*

Une partie des forêts françaises se trouve incluse dans un parc national ou un parc régional (rappeler les différences entre les deux). On peut indiquer aussi le rôle du Conservatoire du Littoral dans la protection/sanctuarisation. + existence d’un label de qualité décerné par l’ONF…

*Diapo 28 et 29 :*

Contrairement à ce qui se produit dans les zones tropicales, la forêt française continue de gagner du terrain dans les zones en déprise agricole (Alpes du Sud, Massif central), avec apparition de friches et **fermeture progressive** du paysage. Il peut être utile de rappelr les étapes de la reconquête forestière spontanée. Seule la Guyane connaît un défrichement, en lien avec l’orpaillage clandestin + certains secteurs littoraux touristiques sont « grignotés » par l’urbanisation.

 importance d’aborder la forêt et ses dynamiques à l’échelle régionale

→ **Mesure de protection du paysage** (**programme Life**, Vallée de la Loue, paysages de Courbet + Conservatoire du littoral)

Remobilisation de l'agro-pastoralisme pour entretenir le sous-bois dans le cadre de la lutte contre les incendies.

Or la forêt est aussi un espace cultivé, différent toutefois d'un verger : culture de sapins de Noël, châtaigneraies, activités sylvopastorales.

*Diapo 30 à 34 :*

*Proposition d’activité sur support numérique :*

* Faire réaliser des observations et comparaisons d’espaces forestiers à partir des sites remonterletemps.fr et/ou geoportail.gouv.fr
* Objectif : identifier les dynamiques forestières différenciées sur les sites indiqués proposés : La Foux d’Allos (04), Bargemon (83), La Tremblade (17), Les Issambres-Ste Maxime (83)

*Diapo 35 :*

***III Usages et pratiques de la forêt française***

*Pour le village gaulois, la forêt est avant tout nourricière (sangliers) mais aussi fournit les ressources en gui et herbes destinées à la potion magique, des champignons et des fleurs. Elle est aussi le terrain d’affrontement récurrent avec les Romains et constitue un glacis défensif face à eux. Elle est aussi dans certains album un lieu d’exil forcé ou de repli, où l’on se cache pour échapper à ses poursuivants, où l’on se perd si on ne le connaît pas bien...*

*Diapo 36 :*

La forêt était le lieu de **pratiques magiques** associées à un folklore et un imaginaire toujours présents, aujourd’hui valorisé par le tourisme (forêt de Brocéliande en Bretagne, légende arthurienne).

*Diapo 37 :*

La **fonction militaire** vient moins spontanément à l’esprit et pourtant, rien que dans le Var, des espaces étendus lui restent dédiés (camp de Canjuers, île du Levant) pour des manœuvres, entrainements… la forêt guyanaise offre un milieu spécifique permettant l’entrainement en milieu tropical humide.

*Diapo 38 :*

La forêt est aussi un **espace mémoriel**, tout particulièrement dans le nord et l’Est de la France en lien avec les combats de la Première Guerre mondiale. (lien éventuel avec le programme de 1ere et Terminale générale + lien avec Thème III sur les mémoires)

*Diapo 39 :*

Milieu « fermé » à l’abri des regards, la forêt a été le théâtre d’affaires criminelles retentissantes, lieu de découvertes macabres…

*Diapo 40 :*

Étant en périphérie des villes et villages, la forêt peut continuer à être un **lieu de relégation** et de **refuge** pour les populations défavorisées. L’appellation de « jungle de Calais » pour désigner les campements informels de migrants en attente de passage en Grande Bretagne illustre à la fois l’idée d’anarchie et de densité des constructions informelles, rasées à plusieurs reprises

*Diapo 41, 42 et 43 :*

On assiste à un regain d'intérêt pour la **filière bois et ses sous-produits** dans le contexte de la **transition énergétique**. Les ressources autres que le bois restent marginales quoi que localement historiquement importantes (liège dans les Maures, châtaigneraies), sans oublier la pratique de la **chasse**, qui rassemble plusieurs millions d’adeptes ! La **cueillette** reste une activité faisant parfois l’objet de règlementation (champignon, mousse, plantes et herbes). On peut aussi évoquer des pratiques aujourd’hui disparues, qui faisaient appel à tout un savoir-faire : les charbonnières.

*Diapo 44 et 45 :*

La fonction **récréative** est très présente dans les forêts périurbaines (forêt de Fontainebleau), forêt d'exploitation (Morvan), forêt de protection (montagne).

* Possibilité de faire réaliser aux élèves un schéma/carte mentale reprenant les différentes pratiques, avec des exemples ; ou une carte de France avec pour chaque type d’espace forestier une localisation.*

*Diapo 46 :*

De la diversité des pratiques et représentations de la forêt découlent des situations parfois conflictuelles

* autour de la chasse (chasseurs contre écologistes) ; plus spécifiquement certaines pratiques de chasse (à la glue) et à certaines espèces font l’objet de négociations à la fois entre la préfecture et les associations de chasse, mais aussi entre la France et l’Union européenne. La chasse à l’ortolan dans les Landes mobilise de façon récurrente la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
* la réintroduction du loup et de l'ours : opposition entre locaux/étrangers ; entre éleveurs/défenseurs de l’environnement * un travail de recherche peut être fait et donner lieu à l’organisation d’un débat*
* la prédation/cueillette : les exemples abondent dans l’arrière-pays niçois ou varois de communes limitant à 5kg par personne la cueillette de champignon, ou ayant recours à une interdiction pure et simple, avec verbalisation des contrevenants
* la sanctuarisation/la libéralisation (immobilier) : dans les zones soumise à forte pression humaine (autour de domaines skiables en vue de leur extension, en Vanoise ; sur le littoral des landes ou du Var…) * caricatures et photos de pancartes, tout comme des extraits de l’album d’Astérix « Le Domaine des Dieux » peuvent être utilisées*

*Diapo 47 :*

Une forêt qui est concernée par la thématique des risques :

-la forêt peut représenter un risque pour l’homme

Le lieu où l’on s’égare (trouver des faits divers, où des disparitions ont donné lieu à intervention des pompiers et gendarmes…). Les incendies sont une menace pour les constructions humaines à proximité de la forêts, tout comme la prolifération d’espèces animales et végétales présentant un risque pour les cultures ou les hommes (accident, empoisonnements, allergies, parasites)

*Diapo 48 :*

-la forêt peut être localement menacée : par quoi/qui ? comment ?

-Multiplication des phénomènes violents qui causent des dommages : tempêtes, **incendies**, conséquences du réchauffement climatique et de certaines pressions humaines. Dans les secteurs littoraux touristiques, la pression immobilière s'est traduite par un **mitage** des zones forestières recherchées pour leur cadre de vie. Voir image St Aygulf-les Issambres.

En Guyane des **défrichements sauvages** se produisent en lien avec **l’orpaillage** clandestin, qui génère aussi des rejets de métaux lourds et de produits polluants.

Elle subit des **attaques d'insectes et de parasites** : chenilles processionnaires du pin, chancre, pyrale du buis. **L’introduction d’espaces invasives** peut bouleverser l’équilibre forestier et accélérer la disparition d’espèces locales.

**L'érosion marine** menace de nombreux secteurs du littoral qui voient le trait de côte reculer depuis plusieurs décennies. (site remonterletemps.fr : comparaison de photos aériennes et carte de la forêt de la Coubre sur le littoral atlantique : retrait de près de 200m depuis 1950)

*Diapo 49 :*

On peut enfin évoquer les difficultés financières de l’organisme national de gestion, l’ONF, qu’il est question de privatiser…

*Diapo 50 :*

**Conclusion** : il y a donc plusieurs façons possibles d’aborder la forêt française dans sa diversité. Cela peut se faire à travers la littérature, des sélections de passages du Grand Meaulnes, de la *Guerre des boutons* ou de la *Gloire de mon père*… Dans tous les cas, penser la forêt comme **réalité plurielle** et comme production de **l’action humaine**, comme **milieu** et comme **patrimoine**.

*Diapo 51 à 54 :*

***Mise en œuvre pédagogique :La forêt varoise***

source : <https://www.var.fr/environnement/valorisation-des-espaces-naturels/protd>

1. ***En quoi le Département intervient-il dans la protection des forets ?***

Source : <http://esterel.n2000.fr/sites/esterel.n2000.fr/files/documents/page/t1-fiche_gestion_foret_docob_esterel.pdf>

A qui appartient la forêt incluse dans la zone natura 2000 de l'Estérel ? Qu'est ce qui justifie sa protection ? En quoi consiste aujourd'hui la gestion de cette forêt ?

1. ***Les enjeux de la forêt varoise***

 Réalisation d'une carte : principaux massifs forestiers, zones protégées (statut), principaux usages, ressources exploitées…

1. ***Travail à partir d’un corpus de photos***

 Identifier et présenter les types de formations végétales, maîtriser le vocabulaire forestier

1. ***Travail de recherche régional à l’échelle de la France***

Présenter à l’oral avec un support : la forêt de Tronçais, la forêt landaise, la forêt des Vosges, la forêt de Paimpont, la forêt des Ardennes, la forêt de la Réunion, la forêt de Guyane, les forêts d’Ile de France…

*Diapo 55 :*

Quelques éléments bibliographiques :

P. Arnould, 2015, *Au plaisir des forêts*, Fayard.

P. Arnould et L. Simon, 2007, *Géographie de l’environnement*, Belin.

J. Boulier et L. Simon, 2009, *Atlas des forêts dans le monde*, Autrement.

Le site des parcs nationaux français : [www.parcsnationaux.fr](http://www.parcsnationaux.fr)

Le site de l’ONF : [www.onf.fr](http://www.onf.fr)

Sur le flottage du bois dans le Morvan : <http://lemorvandiaupat.free.fr/flotteurs.html>

Sur l’orpaillage en Guyane : <https://www.lemonde.fr/international/article/2019/07/18/guyane-trois-militaires-meurent-accidentellement-pendant-une-operation-contre-l-orpaillage_5490737_3210.html>